



**GRIESHEIM**  
PRÈS-MOLSHEIM

## **Relevé des décisions du Conseil Municipal**

**Séance du vendredi, 30 octobre 2020**

**Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire**

### **PLAN LOCAL D'URBANISME, DOCUMENT D'URBANISME EN TENANT LIEU ET CARTE COMMUNALE : OPPOSITION AU TRANSFERT AUTOMATIQUE**

Le conseil municipal décide de s'opposer au transfert de la compétence Plan Local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale à la Communauté de Communes des Portes de Rosheim.

### **COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) : ELECTION D'UN MEMBRE REPRESENTANT LA COMMUNE**

Le conseil municipal élit Monsieur Christophe FRIEDRICH, membre de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Locales Transférées (CLECT) de la CCPR.

### **LOTISSEMENT « LES CARRES DU ROSENMEER » RUE DES MUGUETS ACHAT DE TERRAINS DE VOIRIE EN VUE DE L'INTEGRATION DANS LE DOMAINE PUBLIC**

Le conseil municipal décide d'acquérir de la Sté CARRE EST à LUTTERBACH les parcelles désignées ci-dessous :

en section AA : parcelle n° 278 de 1,41 are  
parcelle n° 286 de 5,31 ares  
parcelle n° 287 de 0,06 are  
en section AB : parcelle n° 280 de 1,46 are  
parcelle n° 281 de 10,40 ares

soit une contenance globale de 18,64 ares moyennant le prix d'un euro symbolique afin de l'intégrer dans le domaine public et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition.

### **CONSTRUCTION D'UN PERISCOLAIRE : ATTRIBUTION DU MARCHE**

Le conseil municipal attribue le marché comme suit :

<b>LOTS</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>ENTREPRISES RETENUES</b>	<b>MONTANT HT</b>
05	Isolation thermique extérieure	MAYART de Kilstett	69 030,65 €

et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

## DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET

Le conseil municipal approuve les modifications budgétaires suivantes :

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre	compte	montant	chapitre	compte	montant
16	1641	+ 13 888.89	16	1641	+ 13 888.89

  

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre	compte	montant	chapitre	compte	montant
66	66111	+ 2 047.50	013	6419	+ 2 047.50
67	673	+ 13 339.57	013	6419	+ 13 339.57

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
chapitre	compte	montant
65	6534	+ 6000.00
011	6232	- 6000.00

## CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE CONTRACTUEL

Le conseil municipal décide la création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet, en qualité de contractuel dont les attributions consisteront en divers travaux d'espaces verts et de la voirie pour la période du 09/11 au 31/12/2020.

## INFORMATIONS DIVERSES :

- rapport 2019 de la CCPR
- compte-rendu de la commission « animation »
- 11 novembre : la « Marseillaise » ne sera pas jouée compte tenu des nouvelles règles sanitaires en vigueur
- illuminations de Noël : la Sté Standby fera une proposition pour la mise en lumière de la place de la mairie (mairie, école, bibliothèque)
- cimetière : ouverture avec port du masque obligatoire
- arbres rue du Maire Lucien Erb : présentation d'un devis suite à la commission voirie, devis complémentaire souhaité.
- voirie et sécurité :
  - chaussée fissurée après le pont de la salle du Vallon
  - virage rue de Bischoffsheim dangereux
  - carrefour mairie/rue de Bischoffsheim
  - limitation de la vitesse dans le village
- annulation du repas de Noël prévu en décembre

Le Maire,  
Christophe FRIEDRICH

